

Il y a urgence à agir

La planète s'est déjà réchauffée de +1,5 ° C. depuis le début de l'ère industrielle ;

Les engagements non tenus de la COP 21 (2015) nous entraînent sur une trajectoire à + 3 ° C. d'ici la fin du siècle avec des conséquences incalculables pour l'humanité, IL Y A DONC UNE URGENCE ABSOLUE A AGIR.

Depuis longtemps, les scientifiques nous préviennent, les autorités spirituelles telles le pape François dans son encyclique "*Laudate Si*" ont pris le relais; chaque jour des personnalités morales, philosophiques ou du monde culturel témoignent de l'évidence : "*Nous ne voulons pas croire ce que nous savons*". Les nombreuses associations qui oeuvrent pour un changement de système traduisent l'inquiétude des citoyens comme le montre la pétition récente de "*l'affaire du siècle*" qui a recueilli plus de 2 millions de signatures en quelques semaines contre l'inaction des gouvernements.

C'est dans ce mouvement que s'inscrit l'engagement de notre association C.I.D.R.E. - (*Citoyens Investis dans le Développement Responsable et l'Écologie*) qui depuis sa création en 2012 agit localement pour accompagner notre société vers la nécessaire transition écologique.

Nous profitons de l'ouverture des cahiers de doléances pour adresser collectivement à ceux qui nous gouvernent un appel à inscrire l'urgence climatique comme point essentiel et prioritaire aux choix politiques .

Voici quelques mesures que le gouvernement doit prendre à court terme, nous y ajoutons quelques illustrations locales :

ENERGIE

- Mettre en place une réelle politique d'économie d'énergie en luttant contre tous les gaspillages et l'obsolescence programmée, soutenir l'économie circulaire.
- Accroître l'isolation des bâtiments publics et venir en aide aux particuliers afin de lutter contre la précarité énergétique.
- Atteindre 100 % d'énergie renouvelable en 2050 afin de s'affranchir des énergies fossiles et du nucléaire.
- Intégrer le coût du démantèlement des centrales nucléaires et du retraitement des déchets dans le prix de l'électricité.

Sur le plan local :

- Avoir une politique plus incitative à l'amélioration de l'habitat
- Initier un projet citoyen de production d'énergie électrique alternative
- Abonner la commune à un fournisseur d'électricité "verte " (Enercoop)
- Inciter (ou obliger) à une réduction des déchets et au recyclage par le tri.

▣ MOBILITE

Le secteur des transports est un des principaux émetteurs de CO2 :

- ▣ Promouvoir les alternatives au Tout voiture individuelle et au transport de fret routier.
- ▣ Privilégier les transports du quotidien locaux et régionaux
- ▣ Donner plus de moyens au plan vélo

Sur le plan local :

- ▣ Améliorer l'aire de covoiturage pour en faire un lieu d'échanges multimodal : Arrêt Bus, Abri piéton, parking vélo etc ...
- ▣ S'opposer au doublement ou à l'élargissement du Pont Chateaubriand, Grand Projet Inutile, puissant émetteur de CO2 pour sa construction, encouragement à accélérer et donc à consommer plus d'énergie fossile. La vitesse étant de plus le facteur essentiel du bruit il y aura augmentation des nuisances sonores.
- ▣ Au contraire , soutenir la réalisation de la traversée cyclable de la Rance au niveau du Barrage.
- ▣ Accélérer la construction des voies cyclables sur la Commune avec en priorité la jonction avec la halte de La Hisse et le chemin de halage.

▣ AGRICULTURE ET ALIMENTATION

- ▣ Réorienter les aides vers l'agriculture Bio
- ▣ Interdiction totale des pesticides, cause principale de l'effondrement en masse de la biodiversité .
- ▣ Arrêt des importations de soja pour l'agriculture hors sol. Ces pratiques conduisent les multinationales à mettre la pression sur la forêt amazonienne un des poumons de la planète, pour nourrir des animaux en Bretagne qui seront vendus au Moyen Orient ou en Afrique déstabilisant les marchés locaux.
- ▣ Instituer dans la restauration collective (8 millions de repas par jour), un minimum de 20 % de bio et local d'ici 2022 ; Instituer un "lundi vert" soit une journée sur la semaine sans viande ni poisson .

Sur le plan local :

- ▣ Maintenir les efforts sur les cantines
- ▣ Mettre en place une politique de réserve foncière
- ▣ Mettre à disposition un terrain et soutenir la gestion d'un jardin partagé

FINANCEMENT DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

- ▣ Rétablissement de l'éco-taxe sur les poids lourds
- ▣ Que toute fiscalité écologique soit affectée à la transition
- ▣ Que l'ensemble des secteurs émetteurs de CO2 soit soumis de façon équitable aux taxations (ex : transport aérien, maritime ou agriculture intensive)
- ▣ Que soit appliqué le principe pollueur-payeur
- ▣ Mise en place de la taxe sur les transactions financières (taxe Tobin) et plus largement revalorisation de l'économie réelle au dépend de l'économie virtuelle et spéculative.
- ▣ Préservation des biens communs (Eau, Energie, Services Publics) par l'arrêt des privatisations.

Changer le système (et pas le climat) doit se faire en transformant les modes de production et de (sur)consommation et donc aussi en modifiant nos comportements collectifs et individuels.

Préparer les jeunes générations à affronter les bouleversements attendus suppose une politique d'éducation et de formation refondée , mettant l'accent sur la responsabilité de l'élève, futur citoyen. ne modification de nos institutions doit permettre à chacun de participer plus directement aux décisions, afin de faire vivre pleinement notre démocratie .